

TRANSPORTS SCOLAIRES D'ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE – ANNÉE SCOLAIRE 2026 / 2027

Dossier à retourner au plus tard le 01/07/2026, pour la rentrée de septembre 2026

Pour que votre dossier soit étudié, ce formulaire doit impérativement être retourné à l'adresse suivante :

**Département de Maine-et-Loire – Direction Générale Adjointe Parcours de Vie Solidaires
Secrétariat Général – Service Déplacements d'Enfants à Vocation Sociale – CS94104 – 49941 Angers Cedex 9**

Ou par mail à transportscolaireadapte@maine-et-loire.fr (Dans ce cas, le nom de l'enfant doit apparaître en objet)

Le Département de Maine-et-Loire, responsable de traitements, enregistre les données recueillies grâce à ce formulaire dans un outil informatisé. Ces données sont nécessaires au traitement de votre dossier relatif au transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. La base légale de ce traitement est l'obligation légale. Les destinataires de ces données sont uniquement les services du Département de Maine-et-Loire en charge de l'instruction de votre dossier. Les données seront conservées pendant trois ans, après la fin de l'année scolaire. Conformément au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les traitements sont effectués sous le contrôle du délégué à la protection des données joignable à l'adresse électronique dpd@maine-et-loire.fr. Toutes les informations relatives au DPD et aux moyens d'exercer vos droits d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement des données, sont accessibles sur le site internet www.maine-et-loire.fr/mentions-legales/protection-des-donnees

Partie à compléter par la famille ↓

L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Sexe M F

Date de naissance

Adresse (de prise en charge de l'élève)

.....

Code postal

.....

Ville

FAMILLE D'ACCUEIL FOYER

Merci de compléter les coordonnées ci-dessous

Nom

Prénom

Fixe

Port

Courriel

LE(S) RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE

M. Mme

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal / Ville

.....

Fixe

Port1

Port2

Courriel

Garde alternée : OUI NON

Si oui, merci de compléter une demande par parent et de joindre la copie du jugement ou une attestation sur l'honneur

En 2025-2026, l'élève :

- bénéficiait d'un transport collectif adapté ou d'une allocation de transport versée par le Département de Maine-et-Loire.
 ne bénéficiait pas d'une prise en charge de son transport scolaire par le Département de Maine-et-Loire

Pour 2026-2027, vous souhaitez bénéficier :

- de l'allocation de transport (dédommagement des frais kilométriques) - Dans ce cas merci de bien vouloir fournir un RIB
 du transport collectif adapté
(voir notice d'information 2026-2027, accessible sur le site de la MDA : www.mda.maine-et-loire.fr – « rubrique : personnes handicapées/moins de 20 ans/mobilité/transport scolaire des élèves et étudiants handicapés »)

Si votre enfant est à transporter avec un fauteuil roulant, s'agit-il d'un :

- fauteuil électrique fauteuil léger pliant – Dans ce cas, votre enfant est-il transférable oui (Si oui, seul ? oui non)
 non

Le demandeur soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements déclarés.

Date de la demande

Signature du demandeur

Cette demande n'implique pas une prise en charge automatique du transport par le Département. Celle-ci ne sera accordée qu'après examen du dossier et en fonction des critères définis par la réglementation départementale (voir notice d'information 2026-2027).

Ce formulaire, au verso, doit être complété par l'établissement scolaire fréquenté en 2026/2027

↓ Partie à compléter par le chef d'établissement ↓

Nom de l'établissement scolaire

Adresse

.....

CP/Ville

Tél Courriel

Numéro RNE de l'établissement

CLASSE FRÉQUENTÉE PAR L'ÉLÈVE EN SEPTEMBRE 2026

Le Département est compétent uniquement pour prendre en charge les frais de transports du domicile vers l'établissement scolaire.

1) COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :

Maternelle / Élémentaire

- Petite section
- Moyenne section
- Grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

Secondaire 1er Cycle

- 6ème
- 5ème
- 4ème
- 3ème

Secondaire 2ème Cycle

- 2nde
- 1ère
- 1ère d'adaptation
- Terminale
- Bac Pro
- CAP année 1
- CAP année 2

Enseignement supérieur

- (diplôme à préciser)

Fourmir :

- Attestation d'inscription
- Calendrier scolaire

2) RENSEIGNER :

S'agit-il d'une classe SEGPA ? oui non

L'élève est-il dans un dispositif ULIS ? oui non

3) PRÉCISER:

- Élève interne : oui non
- Scolarisation : temps complet temps partagé (Dans ce cas, merci de préciser les jours de scolarité)

FRÉQUENCES SCOLAIRES

ACCUEIL DES ÉLÈVES DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE					
JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'ouverture matin					
Heure de fermeture soir					

ORGANISATION DES COURS					
JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Première sonnerie matin					
Dernière sonnerie soir					

La formation suivie comprend-elle des périodes de stage ? oui non

Si oui, merci de préciser les dates :

(voir notice d'information 2026-2027)

Cachet de l'établissement :

Date :

Pour toute information complémentaire : transportscolaireadapte@maine-et-loire.fr – 02 41 81 44 09